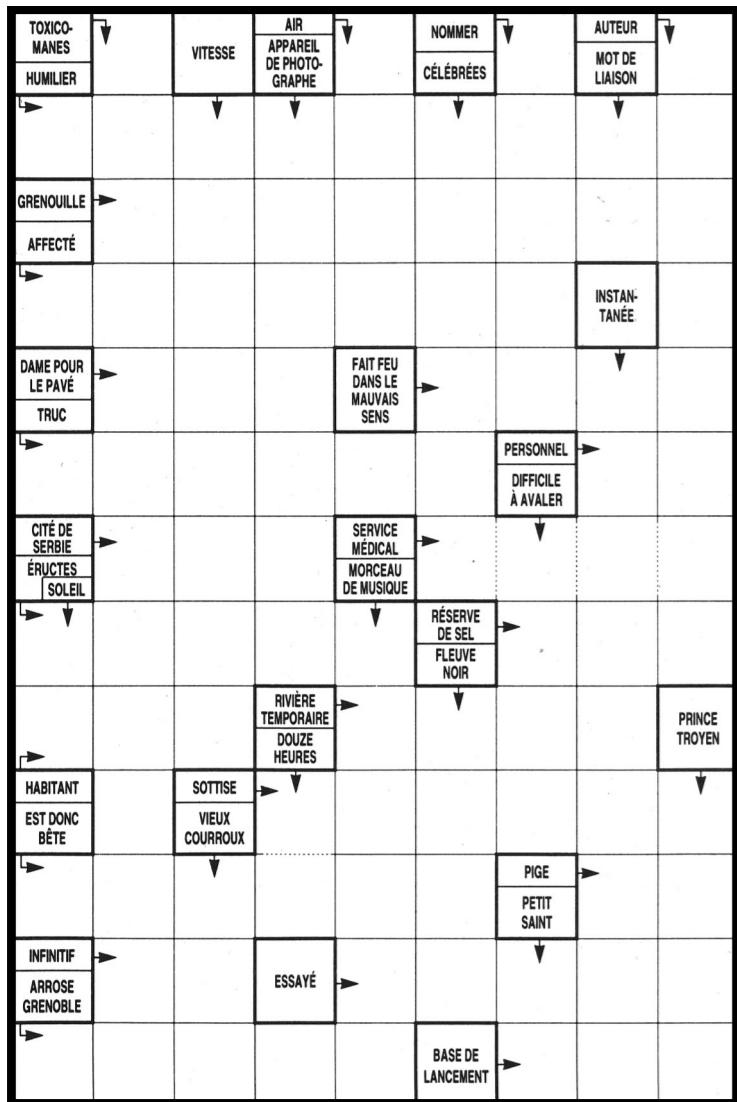
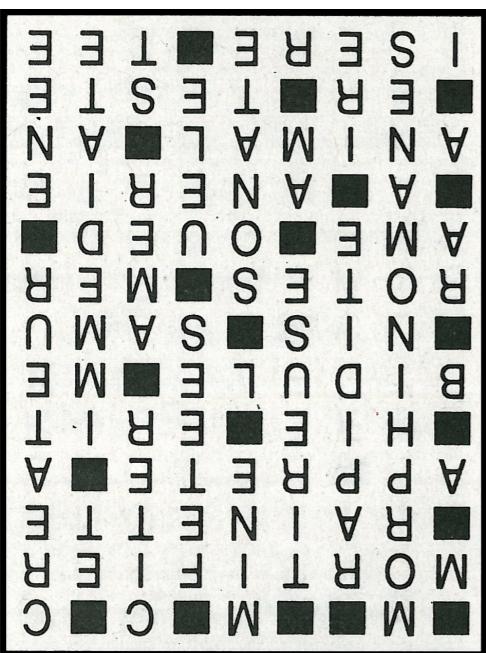


Les mots fléchés (solution ci-dessous)



Solution



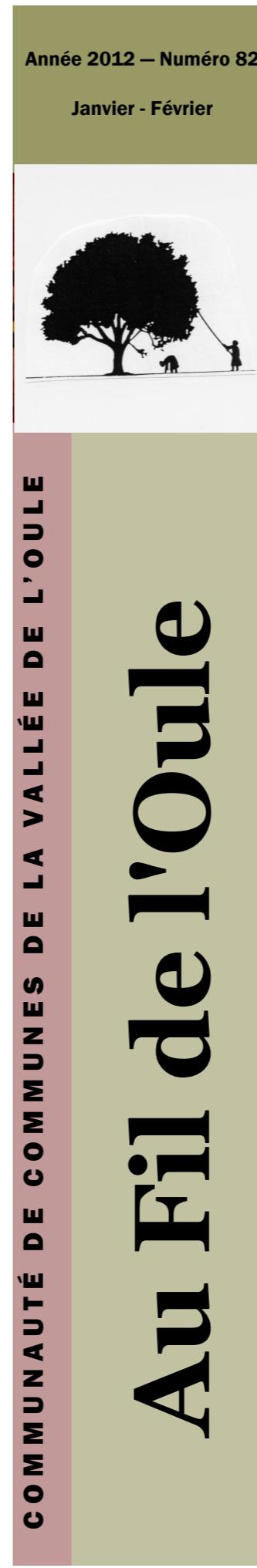
**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Mme, Mlle, M.  
NOM :  
Prénom :  
Adresse :

**Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'information "Au fil de l'Oule".**

**Montant : 16,00 €**  
chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",  
à adresser à : CCVO 05150 BRUIS

**Signature :**



## L' édito

*La première phase d'expérimentation : "contrôle volumétrique des Ordures Ménagères résiduelles" - programme R2D2 - étant achevée depuis fin 2011, et le bilan des opérations initiées dans ce cadre s'avérant positif, les techniciens du Pays Sisteronais et ceux des communautés de communes travaillent actuellement à la mise en place d'une nouvelle étape en matière de réduction des déchets ménagers avec à terme l'objectif de mettre en place une taxe (ou redevance) incitative qui favoriserait les bons trieurs.*

*Afin d'améliorer encore les résultats relatifs au tri sélectif sur notre vallée, le Pays a mandaté le bureau d'étude E3D. Ainsi, des ambassadeurs du tri passeront à votre domicile pour remplir avec vous un questionnaire, vous conseiller, répondre à vos questions. Cette campagne devrait se dérouler entre le 24 février et le 9 mars. Nous vous invitons à leur réserver le meilleur accueil.*

*A cette époque de l'année en effet les collectivités s'apprêtent à voter leurs budgets de dépenses et recettes pour l'année à venir. Comme nous l'avons expliqué dans le numéro précédent, le programme R2D2 a permis de réaliser de substantielles économies en matière de collecte et traitement des OM, ce qui va nous autoriser non seulement à ne pas subir l'augmentation des coûts annoncée dans ce domaine mais encore d'investir pour l'avenir en prévoyant l'acquisition de nouveaux conteneurs semi enterrés, plus esthétiques, en deux mots plus adaptés à la vallée.*

*Je ne peux donc qu'encourager chacun d'entre vous à maintenir la vigilance. De bonnes habitudes de tri ont été prises. Il est maintenant essentiel de poursuivre dans cette voie. Les élus et moi-même vous remercions pour votre participation active passée, présente et à venir.*

Jean-Louis Corréard

### Sommaire :

- P. 1 : l'éditorial**
- P. 2 à : les orientations de la CCVO**
- P. 3 : "+ de services au public" dans la haute vallée de l'Oule**
- P. 4 : Environnement**
- P. 5 : la gendarmerie communique**
- P. 6 à 9 : grands froids dans la vallée**
- P. 10 : bibliothèque**
- P. 11 : le carnet de l'Oule**
- P. 12 : mots croisés**

# Les orientations de la CCVO

## Conseil Communautaire du 6 février 2012

### Mise en place de conteneurs semi enterrés

Le Président informe le Conseil Communautaire que l'expérimentation de la collecte contrôlée des ordures ménagères (OM), menée dans le cadre du programme Interreg Alcotra R2D2 initié par le Pays Sisteronais Buëch arrive à échéance. Il convient que la collectivité poursuive ses efforts en matière de réduction des déchets en réfléchissant sérieusement à un nouveau mode de taxation plus équitable comme la TEOM incitative.

Pour ce faire, il propose de changer le parc des conteneurs à O.M. pour pouvoir poursuivre une collecte avec contrôle volumétrique nominatif pouvant permettre de calculer la production des déchets de chaque ménage.

L'investissement concerterait :

- 3 conteneurs de 5000 l équipés de tambours de contrôle volumétrique pour les O.M. résiduelles
- 3 conteneurs de 5000 l pour le tri sélectif
- 3 conteneurs de 3000 l pour le verre
- 250 badges d'ouverture électronique des conteneurs à O.M.
- Un logiciel de récupération des données pour la facturation
- Les travaux de génie civil : en-

fouissement des 9 conteneurs.

Après en avoir délibéré, les conseillers communautaires à l'unanimité décident :

d'autoriser le Président à déposer un dossier de demande de subvention pour permettre l'opération ci-dessus selon le plan de financement suivant :

Coût total de l'opération HT : 62 000, 00 €

Etat : 50 %, soit 31 000, 00 €

Conseil Général : 30 %, soit 18 600, 00 €

CCVO : 20 %, soit 12 400, 00 €

### Achat de poubelles d'extérieur

Le Président expose :

Dans le cadre de l'opération R2D2 mise en place sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule depuis novembre 2010, un nouveau système de collecte des Ordures Ménagères invite les habitants à utiliser une clé électronique lors du dépôt de leurs poubelles.

Or, les touristes ou gens de passage n'ayant pas cette clé en leur possession, il leur est impossible <sup>AU</sup> d'effectuer des dépôts dans les conteneurs mis à disposition sur les trois communes.

Pour y remédier, le Président propose que des plus petites poubelles à usage ponctuel et accessibles sans clé électronique soient installées dans les trois villages de Bruis, Montmorin et

Ste-Marie à raison d'une poubelle par commune pour un coût total TTC de 965, 65 €

Après en avoir délibéré les conseillers se déclarent favorables à l'opération mentionnée ci-dessus et autorisent le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre auprès du fournisseur : Comat et Valco Equipements.

### Vente du véhicule utilitaire Volkswagen

Pour cette délibération Monsieur André Aubépart sort de la salle.

Le Président rappelle à son Conseil que la CCVO a mis en vente le véhicule utilitaire Volkswagen dont elle est propriétaire. Cette vente ayant été portée à la connaissance du public par voie d'affichage, il était demandé aux personnes intéressées de faire parvenir leurs propositions à la CCVO avant le 22 décembre 2011 inclus.

Une seule proposition de rachat pour un montant de 500 € émanant de Monsieur André Aubépart ayant été reçue par la Collectivité à ladite date, les conseillers se déclarent favorables à la vente dudit véhicule à la personne susnommée et aux conditions pré citées.

# Le carnet de l'Oule

## Déménagement

**Marinette Bégou** de Montmorin s'est installée dans sa maison de Laragne depuis quelques semaines.

Si les habitants de Montmorin comprennent sa décision, notamment après le décès de son mari Gilbert, ils regrettent de voir partir du village leur amie qui fut autrefois et pendant des années leur épicière.

Marinette quant à elle s'est bien adaptée à sa nouvelle vie : *"j'ai des voisins qui sont adorables, une véranda pour mes géraniums, un coin de jardin pour faire quelques salades, une large vue sur Laragne. J'ai aussi de temps en temps des visites de gens de la vallée de l'Oule, alors je me plains bien ici. Je regrette une seule chose c'est que Gilbert ne profite pas de cette nouvelle maison avec moi."*

Marinette habite au dessus de la gare : 2, boucle des Escluzaux. Et pour la joindre : 04 92 43 67 56.

Nous lui souhaitons en tous cas une agréable retraite dans son nouveau quartier.



## Vos petites annonces

(diffusion gratuite, s'adresser à la rédaction  
au 04 92 66 04 21 ou  
ccvocathy@wanadoo.fr)

## Information bibliothèque

### Carnaval

Une après-midi carnaval vous est proposée à la bibliothèque de Bruis : Le mercredi 7 mars, à partir de 15 h Soyez fous et venez, petits et grands vous rassembler en tenues déguisées pour un défilé dans le village si le temps le permet. Si possible : venir avec un instrument de musique.

### Bibliobus

Le bibliobus de la Bibliothèque Départementale de Prêt des Hautes Alpes sera à Bruis le jeudi 19 avril à partir de 10 h.

## Aux côtés d'Amandine

Nous tenons à adresser un message de soutien et d'amitié à toute la famille de **Roger Bompard** (Bruis) dont la fille **Amandine** (22 ans) se trouve encore dans le coma suite à un accident de la route survenu le 30 janvier sur la commune de Laye (hameau de Brutinel). Elle est pour l'instant hospitalisée sur Marseille.

**Solange Bompard**, la grand-mère d'Amandine, et ses enfants remercient chaleureusement les nombreuses personnes qui ont manifesté leur soutien amical à l'occasion de cette épreuve.

# Bibliothèque

## Une après-midi chandeleur à la bibliothèque

Février étant le mois des crêpes, le mercredi 8 les enfants de la vallée se sont retrouvés à la bibliothèque de Bruis à l'occasion de la chandeleur.

Mais avant de passer à la dégustation il a fallu relever les manches et confectionner la pâte. C'est la recette de Denise qui a été retenue : une recette facile à réaliser puisqu'on ne pèse pas les ingrédients et ça marche ! Il suffit de mélanger 4 œufs à de la farine (et un peu de maïzena) jusqu'à obtenir une boule bien épaisse. Ajouter ensuite 2 cuillères à soupe d'huile et délayer avec du lait jusqu'à la consistance souhaitée en sachant qu'une pâte à crêpe doit être tout simplement liquide.

Les œufs ont été cassés sans trop de dégâts et puis le fouet est passé de petites mains en petites mains quant à la cuisson chacun s'est essayé en suivant les conseils précieux de Denise et Raymonde.

### Et pour maintenir le lien entre les générations....

Bien sûr tout le monde s'est régalé. Avant de se séparer, les enfants sont partis en « délégation » avec la bibliothécaire pour offrir encore quelques crêpes aux personnes les plus âgées du village. Clément, Yvette, Jean et Suzanne ont été sincèrement ravis par cette visite inattendue et bien agréable.

## Les plumes de Maraysse : "de pages en clics" vers un nouveau projet

Le mercredi 1er février les plumes de Maraysse s'étaient donné rendez-vous à la mairie de Rosans pour travailler sur un nouveau projet. C'est en effet pour la troisième année consécutive que les bibliothèques de Rosans, Moydans, Bruis et Ribeyret mutualiseront moyens et savoirs faire afin de mettre en place sur ce territoire du Rosanais toute une série d'animations à vocation culturelle dont Rosans en sera cette année l'épicentre.

Au cours de réunions précédentes les plumes de Maraysse ont réfléchi à un thème pertinent, en phase avec l'actualité et sont rapidement tombées d'accord en décidant de faire découvrir au public les nouvelles formes de lecture qu'offrent les technologies modernes : I Pad, liseuses, e book... mais pas seulement. La lecture sera déclinée sous toutes ses formes, les différentes façons de lire étant plus nombreuses qu'on ne le croit : les attractions prévues seront l'occasion d'en prendre conscience. Expositions, ateliers, conférences-débats interactifs inviteront le public à faire le tour de la question. Seront ainsi explorés : le livre électronique, le livre audio, le livre en braille, le livre d'artiste, la lecture publique, de paysage, du ciel, d'outils, d'œuvres d'art, le manga qui se lit « à l'envers », et pour les très jeunes enfants le « raconte tapis », le kamishibaï, etc... Bref il y aura matière à lire d'autant que les plumes de Maraysse solliciteront pour l'occasion des intervenants très qualifiés.

Des animations musicales : concert de slam, musique du monde, orgue de barbarie... - viendront apporter un côté festif aux manifestations qui se tiendront principalement à Rosans le premier juillet mais aussi à Ribeyret à Bruis et à Moydans (les plumes de Maraysse ne manqueront pas de vous communiquer les dates en temps utile).



## Des services publics accessibles dans la vallée

### Relais des Services Publics

Nous rappelons que la Communauté de Communes va très prochainement (courant mars) obtenir un label en qualité de Relais des Services Publics (R.S.P.)

Concrètement cela signifie que vous pourrez effectuer un certain nombre de vos démarches administratives à Bruis (le RSP est installé dans la salle polyvalente).

Seront ainsi représentés en un même lieu les services publics suivants (signataires de la convention RSP) : Le Pôle emploi, la Mutualité Sociale Agricole, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Caisse d'Allocations Familiales, la Maison Des Etudiants, la Mission Jeune, la SNCF, ERDF et EDF.



Pour être en mesure de répondre à vos questions, le personnel participe actuellement à un cycle de plusieurs formations qui sont organisées et dispensées par les différents opérateurs.

Dès l'obtention du label le RSP sera opérationnel pendant les plages horaires suivantes : Les lundis, mardis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

### Visio guichet

Egalement mis en place à Bruis dans le cadre de l'opération "+ de services au public" lancée au niveau national, le Visio guichet est maintenant opérationnel à Bruis. C'est un service supplémentaire qui vient en complément du RSP pour permettre au public d'entrer en relation par web cam avec certaines administrations (voir liste ci-dessous), depuis l'ordinateur installé par le Conseil Général dans la salle polyvalente de Bruis. Ce dispositif avait été inauguré en janvier 2011 mais depuis, aucun rendez-vous ne s'y était encore déroulé. Ce temps avait été mis à profit pour effectuer les derniers ajustements techniques et communiquer auprès du public afin que cette nouvelle technologie rentre dans les mentalités et soit intégrée par la population du territoire tout comme par les agents des services publics concernés. Aujourd'hui les choses sont en train de changer. Le Visio guichet se banalise et il semble qu'avoir rendez-vous par exemple avec le Pôle emploi via le Visio guichet de sa commune, donc sans se déplacer à Gap, tende à devenir chose courante.



A Bruis le mercredi 22 février, se déroulait le tout premier entretien en Visio entre un conseiller du Pôle Emploi et une jeune personne résidant dans cette commune, en situation de chômage.

Interrogée à la fin de l'entretien, cette personne reconnaît que le dispositif est très intéressant - notamment pour un entretien de courte durée - quant à l'économie qu'il signifie en terme de déplacement même si elle avoue avoir été un peu intimidée par l'aspect technologie.

Il faut rappeler à ce sujet qu'il n'est absolument pas nécessaire de pratiquer l'informatique pour être en mesure de suivre un entretien en Visio rendez-vous. Même l'échange de documents, possible grâce au scanner, ne nécessite aucune manipulation compliquée et peut, à la demande, être effectuée par le personnel d'accueil.

Les services accessibles en Visio Rendez-vous sont les suivants, (liste régulièrement actualisée au fur et à mesure que de nouveaux services rentrent dans le dispositif) :

La CPAM, le Pôle Emploi, le Centre d'Informations et de Recrutements des Forces Armées, la Maison Départementale des Personnes Handicapées, le Cap Emploi, la Mutualité Sociale Agricole, le Service Associations, Jeunesse et Sports - CG 05, le Service Transport - CG 05, la Maison des Solidarités de Briançon, la Maison des Solidarités de Laragne, la Maison des Solidarités de Veynes.

## Environnement

### Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Les personnes propriétaires de fosses septiques n'ayant pas encore été contrôlées dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif, car n'ayant pas été présentes lors du passage des techniciens, sont invitées - si ce n'est déjà fait - à se manifester à la CCVO (04 92 66 04 21) afin d'indiquer les dates pendant lesquelles elles seront là pour recevoir les techniciens, notamment concernant les vacances de Pâques.

### Economies d'énergie, réduction des déchets : les bons gestes au quotidien

Dans le cadre du programme R2D2 (voir aussi éditorial) dont l'objectif est de réduire les déchets ménagers, le Pays Sisteronnais met à disposition des collectivités appartenant à ce territoire une exposition comprenant 4 panneaux explicatifs récapitulant les consignes à respecter au quotidien en matière de tri sélectif, compostage, etc...



D'autres thèmes sont également abordés par cette exposition qui rappelle les bons gestes à adopter dans divers domaines : à la maison, au bureau, sur la route, au supermarché : La meilleure énergie on le sait étant celle que l'on ne consomme pas.

L'exposition est actuellement visible à la bibliothèque de Bruis : tous les lundis et jeudis de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h ainsi que les mercredis de 8 h 30 à 12 h.

### Rappel : Où jeter quoi ?

#### Encombrants :

une benne est mise à disposition en ce moment au pied du chemin de l'Infernet

Sont interdits dans cette benne : la ferraille, les pneus, les bouteilles de gaz, les moteurs, les plaques de fibro - ciment, les produits chimiques, les peintures, solvants, les bidons ayant contenu des produits toxiques, les textiles, les déchets verts, les gravats, les appareils électroniques, les écrans, les appareils électroménagers.

#### Appareils électroménagers :

Ils pourront à l'avenir être apportés à la déchetterie qui est en projet d'exécution sur la vallée.

#### Huiles de vidange :

dans le cubitainer situé sur le chemin de l'Adoux d'Oule au pont de St Martin.

#### Piles usagers :

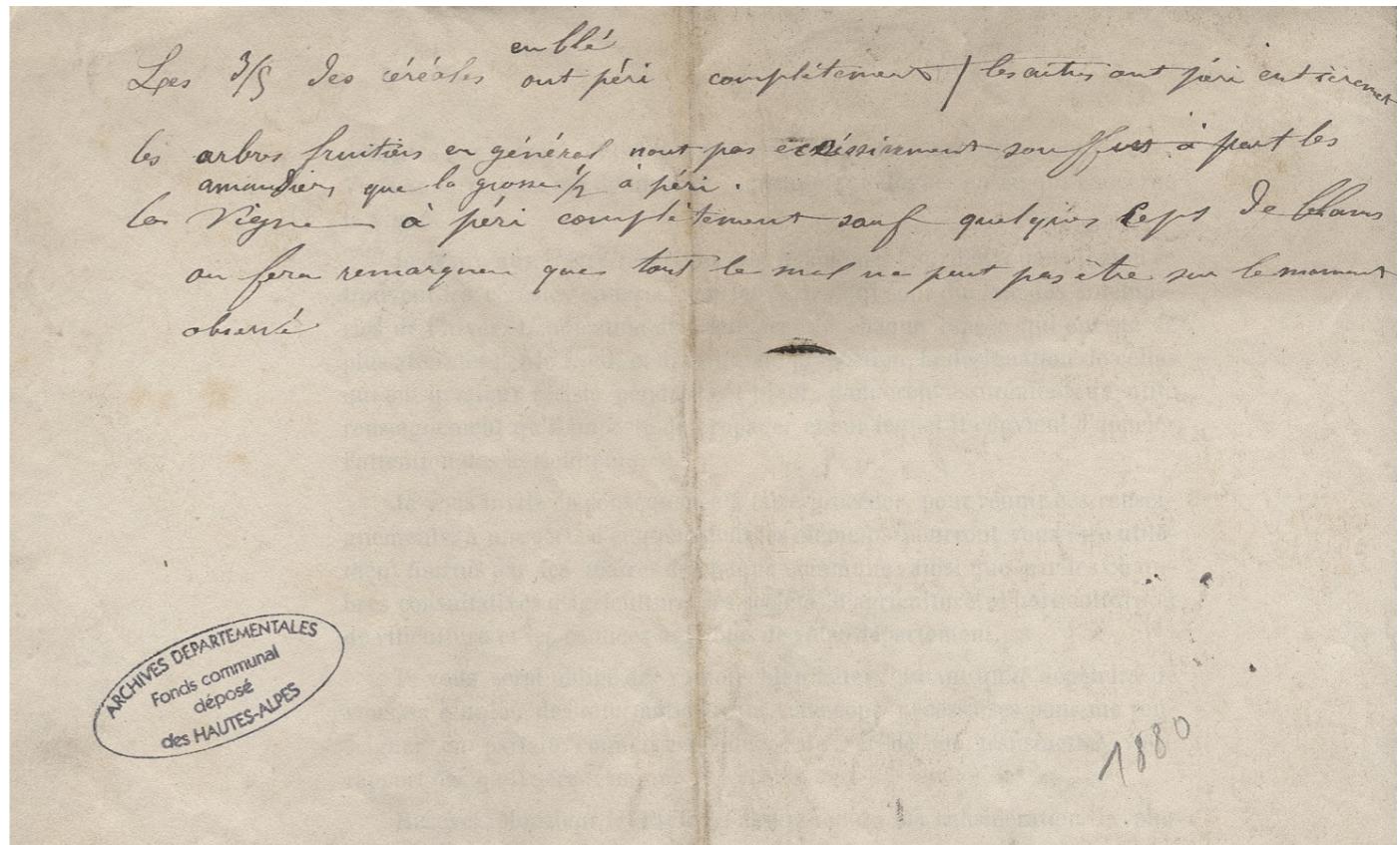
dans les bacs mis à disposition dans chaque mairie.

#### Cartons :

les cartons doivent être apportés au dépôt qui se trouve derrière le bâtiment communal de Bruis ou dans les bacs jaunes à condition d'être déchirés en morceaux suffisamment petits.

## Le froid et la vallée de l'Oule

### Réponse du Maire de Montmorin



**Transcription :** Les 3/5 des céréales en blé ont péri complètement / les autres ont péri entièrement.

Les arbres fruitiers en général n'ont pas excessivement souffert à part les amandiers que la grosse 1/2 (moitié) à péri.

La vigne à péri complètement sauf quelques ceps de blancs

On fera remarquer que tout le mal ne peut pas être sur le moment observé.

### Gâteau des rois

Les habitants de Bruis se sont retrouvés pour une après-midi conviviale au cours de laquelle ont été sacrés les rois et reines ci-dessous photographiés :

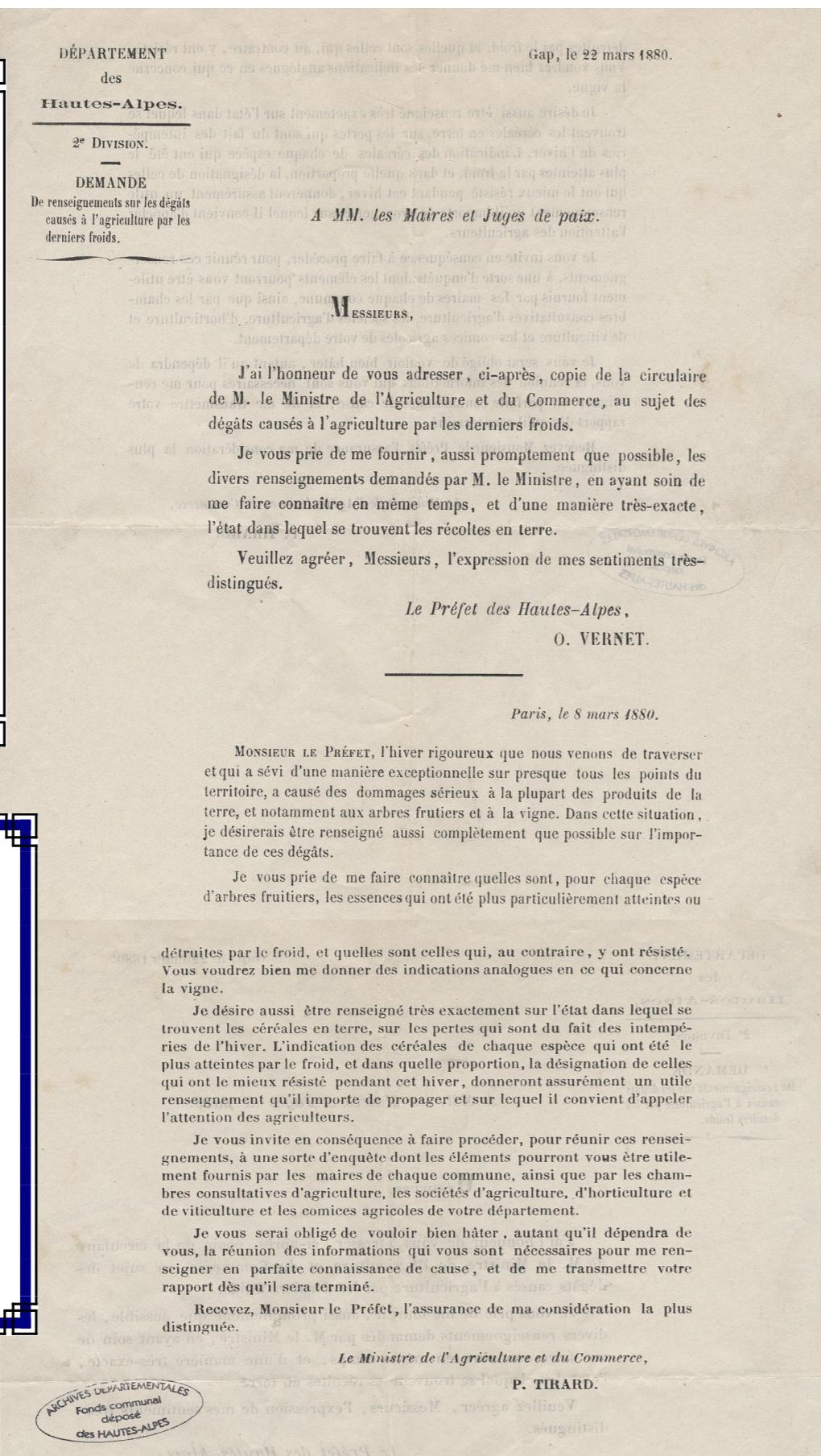
Léna Wagner, Monique Cousin, Jacques Garambois, André Parcy, Cassandra Wagner et Nadine Parcy.



## Le froid et la vallée de l' Oule

Et puis, si l'on remonte encore plus loin... en 1880 : ci-contre une circulaire envoyée par la Préfecture au Maire de Montmorin (réponse du maire en page 9).

Remerciements au personnel des Archives Départementales de Gap grâce à qui ces documents ont pu être obtenus.



## Communiqué de la gendarmerie

Suite à une recrudescence des cambriolages constatée sur notre secteur comme au niveau national, la communauté de brigades de Serres (unité comprenant la brigade de Serres et celle de Rosans) a souhaité communiquer quelques conseils d'ordre pratique à titre préventif.

### Nos conseils :

- \* Trop souvent, le portail, la porte d'entrée ou du garage des maisons ne sont pas verrouillés ce qui facilite le travail des cambrioleurs.
- \* Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux.
- \* De nuit ne laissez pas les volets et fenêtres entre-ouverts au rez de chaussée.
- \* Un système d'éclairage de l'extérieur par détection de mouvements suffit parfois à dissuader.
- \* Installez une alarme. Si vous êtes bricoleur, des solutions simples, peu onéreuses très efficaces existent.
- \* Ne laissez pas vos clés sous le paillasseon ni dans ou sous un vase.
- \* Si vous vivez seul(e), évitez de le signaler sur votre boîte aux lettres ou sur votre porte (prénom féminin, Madame ou Mademoiselle).
- \* Installez sur votre portail un autocollant "cette maison est équipée d'une alarme"
- \* Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un oeilleton, d'un entrebâilleur.
- \* Soyez vigilant au contact des démarcheurs à domicile et autres personnes étrangères au village.
- \* Relever l'immatriculation de leur véhicule.

### En cas d'absence prolongée :

- \* Avisez vos proches et un voisin de votre départ. Demandez leur d'ouvrir régulièrement les volets et de relever le courrier, simulant ainsi une présence. De nuit, utilisez un programmeur électrique ou une veilleuse.
- \* Ne laissez pas de message sur votre répondeur indiquant votre absence (transférez vos appels)
- \* Signalez vous à la gendarmerie dans le cadre des opérations "tranquillité vacances"

N° d'appel : 17 ou 04 92 67 00 04

### Une recette de saison : Fondant aux noix à la marmelade d'orange

Hacher 220 g de cerneaux de noix au robot pour obtenir une poudre grossière. Dans une jatte travailler 140 g de beurre mou et 200 g de sucre. Incorporer la poudre de noix, 4 œufs, 70 g de farine, 5 cl (environ 5 cuillères à café) d'armagnac ou de rhum brun et une pincée de sel.

Verser la préparation dans un moule beurré.

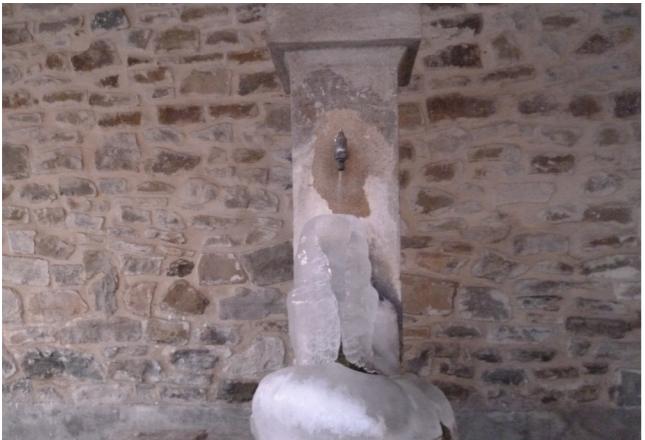
Faire cuire au four (th 6 : 180 °) pendant 35 à 40 mn

Couper le gâteau en deux dans le sens de l'épaisseur.

Garnissez une moitié de 4 c. à soupe de marmelade d'orange et recouvrir de l'autre moitié.

Saupoudrez de sucre glace.

## Février 56 : les habitants se souviennent



La fontaine du quartier des écoles à Bruis  
Photo réalisée par Francine Jouve

Cela n'aura échappé à personne : en ce début de février, c'est le froid qui était au coeur de toutes les conversations ici comme dans la majeure partie du pays. Une occasion pour les habitants de se souvenir d'un autre épisode hivernal tout aussi mémorable, sinon plus : février 56

### Quelques témoignages

**Simone Triolaire** : "Cela avait duré tout le mois. A Chatusse il avait fait jusqu'à moins 22 ° ! Le givre sur les fenêtres ne fondait pas de la journée. La fontaine avait gelé et c'était compliqué pour donner à boire aux bêtes. Et puis à cette époque on chauffait moins que de nos jours !"

**Jean Cousin** : "Pendant la journée, si le soleil arrivait à faire fondre le givre sur les carreaux, cela coulait le long des fenêtres mais cette eau regelait pendant la nuit, si bien qu'on se retrouvait avec de la glace au pied du lit ! Je ne sais pas si on peut le dire mais à cette époque nous n'avions pas les toilettes dans la maison et les pots de chambre gelaient

sous les lits ! Je me souviens aussi que nous devions tuer le cochon à ce moment de l'année. Il faisait tellement froid que nous avions renvoyé à la semaine suivante. Mais sans téléphone nous n'avions pas pu prévenir mon beau père qui habitait à l'Epine. Il est donc venu quand même le samedi avec le car Bouffier. Il n'est reparti que le lundi matin en car également. Ce car passait encore trois fois par semaine. Mais le pire dans tout ça c'est qu'on ne pouvait pas reporter éternellement le jour pour le cochon et la semaine d'après il faisait encore plus froid ! On a tué le cochon quand même ! Dans le temps, il n'y avait pas autant de festivités qu'aujourd'hui : le jour du cochon, on attendait ça comme le 15 août !"

**Arlette Serratrice** : "Cela a commencé exactement le 2 février et cela a duré jusqu'au 27. Je me souviens que c'est à cette occasion que nous avons rajouté un poêle dans la maison. Ce qui m'a marqué c'est que le givre était resté pendant tout ce temps sur les carreaux des fenêtres. Et dans les remises, les abris, les objets en ferraille se recouraient aussi de givre. J'ai une anecdote : c'était le 26 février (ou peut-être le 27) : Marguerite Berger avait dû partir à Gap à la maternité pour accoucher de Jean-Georges. C'est Raymond, mon mari qui l'a emmenée. Nous avions alors une traction avant. Le voyage avait été difficile : les routes étaient très mauvaises. A l'entrée de Gap la glace formait des rails et il était dangereux de freiner. Une fois à la maternité Raymond a préféré ne pas arrêter le moteur de peur qu'il ne gèle !"

**Josette Lombard** : "A cette époque je travaillais à Grenoble et j'entendais dire que le vin avait gelé dans les tonneaux !

## Février 56 : les habitants se souviennent

**René Faraud** : "Ici, le thermomètre était descendu jusqu'à moins 22. Il avait fait très froid jusqu'au 15 mars, même si à partir de fin février la température avait commencé à remonter un peu. Par contre il n'y avait pas beaucoup de neige. Je me souviens que la rivière avait complètement gelé sur 30 cm d'épaisseur. On pouvait facilement la traverser à pied ! Les arbres aussi avaient gelé. Il y avait eu une montée de sève et sous l'action du gel l'écorce éclatait."

**Arlette Faraud** : "Les pommes de terre gelaient dans les caves. C'est aussi l'année où ma fille Mireille est née. Ce n'était pas facile pour faire sécher le linge. Aujourd'hui c'est différent avec les sèche linge. Nous, c'est cet hiver - là qu'on a installé un système de tringles autour du tuyau du poêle pour suspendre le linge. Il était impossible d'étendre le linge dehors."

**François Reymond** : "Moi je ne peux pas dire que j'ai souffert du froid en 56. En effet je me trouvais au Maroc dans le cadre de mon service militaire. Mais quand je suis revenu en France en avril, j'ai vu la côte toute grillée par le gel, en particulier les oliviers."

**Yvette Sylvestre** : "je me souviens que le temps était brumeux. Il n'y avait pas de soleil. On ne pouvait plus ouvrir les fenêtres. Le givre faisait de beaux dessins sur les vitres ! Par contre pour se tenir debout dehors il fallait faire très attention à cause du verglas !"

**Clément Sylvestre** : "les noyers avaient fendu sous l'action du gel. On voyait une seule fente de bas en haut du tronc. Et la rivière était complètement gelée."

**Jean-Pierre Thomas** (résidence secondaire Ste-Marie) : "J'imagine que le mois de février 1956 a dû être très rude dans la vallée de l'Oule. A cette époque je n'avais pas encore le plaisir de connaître cette belle vallée. J'avais 7 ans et j'habitais à Lyon dans le quartier de la Guillotière. La température était descendue jusqu'à - 23°. Nous avions eu bien sûr d'abondantes chutes de neige suivies d'un froid glacial. La Saône avait gelé et des brise-glace tentaient de frayer un passage pour les péniches. Les conduites d'eau dans l'immeuble où j'habitais avaient explosé sous la force du gel. Les marches d'escalier qui donnaient à ciel ouvert sur la cour étaient recouvertes de glace et il fallait se tenir à la rampe pour essayer de descendre sans chuter. Mon école avait fermé. Seul le réfectoire en sous-sol avait encore du chauffage et accueillait les rares élèves qui s'aventuraient hors de chez eux. Je me souviens aussi du brouillard épais qui était tombé pendant plusieurs jours de suite. Heureusement, le marchand de charbon qui était dans ma rue n'a pas manqué de nous approvisionner et nous avons chaudement attendu la fin du froid."

**Marinette Bégou** : "A cette époque j'habitais encore à Monferrand. Je dirais que c'était encore pire que cette année. L'eau des fontaines avait gelé et pour donner à boire aux brebis il fallait aller puiser l'eau dans un puits à l'autre bout du village. On faisait remonter le seau avec une chaîne. Les doigts y restaient collés !"

**Louis Tatin** : "A Ste-Marie une canalisation avait gelé à l'endroit où la conduite passe sous le torrent du Claret. A cet endroit - là, la conduite était enterrée moins profond. Je me souviens que les noyers s'étaient fendus sous l'action du gel".